

COMMUNE
SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2025

Membres en exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de convocation : 29/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six mai à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Léger de Montbrillais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BATTY Philippe, Maire de Saint-Léger-de-Montbrillais.

Etaient présents : Mmes Mrs BATTY Philippe, BAILLERGEAU Agnès, RAGOT Valérie, HUPON Guillaume, MALBRAND Guy, NAVEAU Marie, FOUQUET Emmanuelle, BELLAMY Pascal et Mme GONCALVES DO REGO Marie-Line.

Mme NAVEAU Marie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion en date du 8 avril 2025
- Organisation de la Saint Jean
- Campagnes illuminations 2025-2026
- Rappel du projet de méthanisation
- Point sur les travaux en cours
- Travaux élagage terrain de foot et école
- Choix feu d'artifice
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le dernier procès-verbal de réunion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, n'émet pas d'observation et approuve le procès-verbal du Conseil municipal en date du 8 avril 2025.

ORGANISATION DE LA SAINT JEAN

Les invitations vont être distribuées dans les boîtes aux lettres et des affiches mises chez les commerçants.

Le buffet sera pris chez Damien Guitet, le dessert (choix de la tarte aux fruits) chez Florian Guicheteau.

Le maire prévoit une baffe avec micro.

Un devis va être demandé à l'électricien pour l'installation d'un éclairage extérieur.

CAMPAGNES ILLUMINATIONS 2025-2026

Choix des traverses et motifs sur poteaux pour les illuminations de fin d'année.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Les travaux du logement au-dessus de l'agence postale vont être terminés avant le 8 mai concernant les peintures. Il restera le meuble de cuisine et le parquet
- La commune est en attente de devis pour la pose du carrelage de la cantine.
- Les peintures de la salle polyvalente vont être refaites.

ELAGAGE TERRAIN DE FOOT ET ECOLE

La commune a reçu un premier devis pour l'élagage des arbres au niveau du terrain de foot et de l'école. D'autres devis vont être demandés.

CHOIX FEU D'ARTIFICE

Cette année le feu sera comme l'année dernière : un semi-automatique de 11 minutes avec participation de l'association sportive de la commune.

Il va être racheté des lampions sous forme de chauffes plats LED.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal étudie les frais et possibilité d'enterrer le réseau Telecom avec le réseau électrique rue des Ecoliers.

Fait et délibéré les heure, jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Fait à Saint Léger de Montbrillais.

Le 06 mai 2025.

Le Maire, Philippe BATTY

